

Du 1^{er} au 8 décembre 2022- Élections Fonction Publique

la **cgt** **MINISTÈRE DE LA CULTURE**
Culture

C'est important de voter ?

Oui, c'est rappeler que le ministère de la Culture, c'est vous !



Comité Social d'Administration - CSA Ministériel

« Proposer, revendiquer, lutter et gagner ensemble »

Dans les bureaux, les ateliers, les musées, les monuments, les établissements d'enseignement supérieur, les domaines, les jardins, les chantiers de fouilles... la **CGT-Culture**, avec vous, sur votre lieu de travail, entend construire un **syndicalisme** capable de mettre en mouvement le **collectif** vers de nouvelles conquêtes écologiques, sociales et solidaires.



La CGT, vous la connaissez, elle est à vos côtés tous les jours.

**Tout augmente sauf les salaires
Ça suffit !**

« Regagner des conditions d'emploi, de travail et de salaires dignes »

Pour que les personnels ne soient plus envisagés comme des « ressources » ou des « coûts », voter pour la CGT c'est exiger :

- des **emplois** à la hauteur des besoins
- des **rémunérations** justes
- la résorption de la **précarité**
- l'**égalité** de traitement
- une **transition écologique** socialement juste
- des **parcours professionnels** choisis
- un renforcement des **collectifs** de travail et des coopérations
- la reconnaissance de l'**expertise métier** du ministère et des personnels...

« La culture doit rester un bien commun »

Voter CGT c'est d'abord donner des forces au développement du service public culturel accessible à tous et sur l'ensemble du territoire ; c'est dire non au **désengagement** de l'État, à la **marchandisation** de la culture et du patrimoine, à l'**externalisation** des missions.

Voter CGT c'est se battre pour une Démocratie culturelle qui soit un outil d'émancipation pour toutes et tous !

Votons

Sur internet
Du 1^{er} au 8 décembre 2022

la **cgt**
Culture

essentielle

*pour nos droits
pour le service public*

REMETTRE LES PERSONNELS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Pouvoir d'achat : urgence salariale !

Ce que nous avons obtenu

Par nos participations aux luttes nationales, nous avons gagné :

- L'application du dégel de la valeur du point d'indice à hauteur de 3,5% en août 2022 pour toutes et tous alors que dans d'autres ministères, les agents contractuels en ont été écartés
- L'arrêt-suspension de la réforme des retraites en 2019

Par nos luttes ministérielles, nous avons obtenu :

- Au 1^{er} janvier 2023, une rémunération en référence au point d'indice majoré pour les agents contractuels payés initialement sur taux horaire
- Le rattrapage indemnitaire et revalorisation du montant-socle de l'IFSE pour tous les corps de fonctionnaires
- Le financement de ce plan par l'État pour tous les agents affectés en établissements publics
- Un plan de réduction des inégalités indemnitaires entre les femmes et les hommes
- La mise en œuvre de la prime « férié » pour le corps des ingénieurs des services culturels et du patrimoine
- L'engagement de la Ministre de revaloriser dès 2023 le cadre de gestion Albanel des agents contractuels, sur la base « à travail égal, salaire égal »
- L'augmentation des horaires mécat

Ce que nous revendiquons !

- **L'augmentation du point d'indice** Fonction Publique (+10% dès 2022), son indexation sur l'inflation
- **L'éradication de la pauvreté** au ministère de la culture
- **L'égalité salariale** entre les femmes et les hommes
- **La revalorisation** des grilles salariales de tous les corps de fonctionnaires et des contractuels à statut
- **La revalorisation** des cadres de gestion sur le principe « **à travail égal, salaire égal** » et extension du cadre Albanel à l'ensemble des contractuels
- **La poursuite du rattrapage indemnitaire** pour l'égalité de traitement avec les autres ministères
- **La suppression des marges de manœuvres managériales** opaques (modulation individuelle) au profit de la reconnaissance des **qualifications** des agents, de leur **ancienneté** et de leur **expertise** ainsi que des **mesures collectives** et transparentes.
- **La référence au point d'indice majoré** pour tous les agents payés sur taux horaire (gain de l'indemnité de résidence et du supplément familial de traitement)

Action sociale et écologique : priorités absolues !

Ce que nous avons obtenu

Par nos luttes ministérielles, nous avons gagné :

- L'accès à la restauration collective, ou aux tickets restaurants en cas d'absence de cantine administrative, pour tous les agents du ministère
- Des prestations sociales identiques pour tous les agents de 52 établissements publics du ministère quels que soient leur affectation et leur statut : aide à l'installation ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; chèque-vacances ; action sociale interministérielle en région ; dispositifs de réservation interministériels de logements sociaux et de places en crèches ; dispositifs de logements temporaires
- Protection sociale complémentaire : participation employeur à hauteur de 50% à compter du 1^{er} janvier 2025

Ce que nous revendiquons !

- **L'accès au logement social** et au logement d'urgence
- **L'augmentation des crédits sociaux** (au moins 1,5 % de la masse salariale)
- **La prise en charge** par l'employeur **de 100 % des abonnements** de transports en commun ou écologiques
- **Le relèvement des plafonds et l'égalité des droits** d'accès aux prestations sociales **revalorisées annuellement** sur la base de l'inflation
- **L'augmentation de la participation employeur** à la restauration et titres restaurant en l'absence de restauration collective
- Privilégier l'approvisionnement des restaurations collectives par des **circuits courts, biologiques et écologiquement responsables**
- **Protection sociale complémentaire** de haut niveau couplant la santé et la prévoyance pour les actifs, fonctionnaires, contractuels et retraités
- **Le renforcement de l'aide à l'enfance** et le droit aux vacances pour tous avec le développement d'un tourisme social et associatif favorisant la mixité
- **Le soutien aux associations** de personnels
- **Le maintien du bureau de l'action sociale** au sein du ministère et des **professionnel-le-s de l'action sociale** pour toutes les structures du ministère

**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX !**

REMETTRE LES PERSONNELS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Emploi et carrière au ministère : de la résistance à l'offensive !

Ce que nous avons obtenu

- Arrêt des suppressions massives d'emploi en 2022
- Doublement des taux de promotion pour les agents de catégorie C pour 2022
- Créations d'emplois et/ou de résorption de la précarité :
 - ✓ Jardiniers d'art et enseignants dans les écoles d'architecture
 - ✓ Louvre, Bibliothèque nationale de France, Institut national de recherches archéologiques préventives, Centre des monuments nationaux



Ce que nous revendiquons !

- **Une stratégie ministérielle** de développement de l'expertise professionnelle publique assise sur une politique de maintien de l'emploi public, de préservation des statuts particuliers, d'égalité femme/homme et des carrières adaptées à ces enjeux
- Un plan ministériel de **résorption de la précarité**
- **Le recensement des besoins en emplois** sur l'ensemble du ministère
- **L'ouverture de postes** et l'organisation au moins tous les deux ans de concours pour chaque corps du ministère avec liste complémentaire valable entre deux sessions d'admission
- **L'anticipation des départs à la retraite** par de nouveaux recrutements dans l'objectif de garantir la transmission des savoir-faire
- **Des plans de formations** tenant compte du caractère technique des missions, des métiers et de la réalité du travail
- **La ré-internalisation des missions publiques** notamment celles d'expertise, d'évaluation et d'audit dans l'administration
- **Des avis des commissions administratives paritaires** en matière de promotion sur la base de critères transparents et fondés sur l'ancienneté

Conditions de travail : l'humain et le collectif au cœur du travail

Ce que nous avons obtenu

Crise sanitaire: la CGT-Culture a continué d'œuvrer

- Information détaillée aux agents et transmission des informations réglementaires au plus grand nombre
- Préservation des droits sociaux
- Maintien et prolongement des contrats à durée déterminée pour les agents précaires
- Allocation de moyens informatiques au plus grand nombre
- Aménagement en 2021 de la prime dominicale
- Participation constructive à toutes les instances de représentation des personnels
- Remontée de toutes les situations problématiques (ASA, matériel informatique, équipements de protection collectifs et individuels, maintien des collectifs)

Les dossiers individuels : une efficacité réelle

Les représentants CGT-Culture effectuent chaque jour des dizaines d'interventions pour régler des dossiers individuels en matière de carrière, d'aide sociale, ou de défense **contre l'arbitraire et les discriminations** ainsi que dans les **instances médicales**. Ils vous accompagnent dans la résolution de vos difficultés pour vous défendre, vous aider et vous conseiller dans vos démarches.

Ce que nous revendiquons !

- **Faire de la santé** au travail et de la **lutte contre** toute forme de **violence** (entre F/H, managériales,...) une priorité ministérielle
- Une organisation du travail et du télétravail respectueuse des **équilibres écologiques** et de l'articulation **vie professionnelle / vie personnelle** (horaires, plannings, congés, charge de travail et relations au travail)
- **Des médecins du travail** pour toutes les structures du ministère et un renforcement du réseau des acteurs de la santé au travail
- **Une analyse des conditions de travail** et la reconnaissance des accidents du travail et/ou maladie professionnelle, des droits d'alerte et de retrait...
- Une anticipation par des **études d'impacts** associant les personnels, des conséquences des **évolutions des organisations** et du fonctionnement des services, des nouvelles méthodes et techniques de travail...
- **La régularisation** des travailleurs sans papiers des prestataires extérieurs du ministère

Métiers et missions : reconnaître, partager et enrichir

Ce que nous avons obtenu

Les Missions

- La sauvegarde des missions du service public culturel aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale de France, dans les musées nationaux, dans les DRAC, en administration centrale, à l'INRAP, dans les écoles, etc...
- Le maintien du réseau des **services à compétence nationale** musées nationaux et des archives nationales
- La préservation des **prérogatives des DRAC** contre le projet de secrétariats généraux communs notamment en DRAC Ile-de-France
- L'inscription du principe de **démocratie culturelle** à travers la création de la nouvelle délégation aux territoires, à la transmission et à la démocratie culturelle
- Le maintien des **certificats d'exportation** au service des Musées de France, dans l'objectif de cohérence de la lutte nationale contre le trafic des biens culturels
- L'abrogation d'une disposition dérogatoire au droit commun du **service public d'archéologie préventive** face à l'offensive libérale
- Le maintien au ministère de la culture d'une mission sur la **recherche des biens spoliés**

La nouvelle organisation de l'administration centrale (OAC)

- Accompagnement social des agent.e.s (maintien des rémunérations, intégration dans les nouveaux postes)
- Accompagnement collectif de plusieurs services et de plusieurs dizaines de situations individuelles

Ce que nous revendiquons !

Depuis des années nous portons l'idée que la **culture et le service public culturel** sont des priorités incontournables pour la **démocratie** et **notre avenir**. Le ministère doit participer au mouvement des **espaces communs en transition**, par exemple au travers de ses domaines et jardins nationaux.

Il ne faut pas minimiser l'étape franchie avec la création d'une **délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle**. Pour autant, sa mission, qui consiste « à garantir la participation et l'accès de tous les habitants à la vie culturelle, dans le respect des droits culturels », va tourner au concept creux si le ministère abandonne ses outils aux coupes budgétaires et sa politique à la **marchandisation** et au **consumérisme** culturels tel que le *Pass Culture*.

C'est pourquoi, la CGT-Culture exige :

- La priorité **écologique et solidaire** au cœur de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques culturelles
- Le **développement** et l'**animation** des **réseaux nationaux** (Directions régionales des affaires culturelles, services à compétence nationale et établissements publics), dont les **expertises** sont **reconnues** par les institutions et les usagers, tout en favorisant les **coopérations** entre acteurs de la culture

Ce ministère n'existe que par celles et ceux qui, par leur travail, le font vivre chaque jour.

VOTER CGT, C'EST ESSENTIEL

LE MINISTERE, C'EST VOUS !!!

Liste présentée par la **CGT-CULTURE** pour le **CSA Ministériel**

- 1- Valérie RENAULT, INRAP
- 2- Emmanuel GEORGES, DRAC Pays de La Loire
- 3- Virginie SOYER, Château de Versailles
- 4- Franck GUILLAUMET, Administration centrale
- 5- Jehanne DAUTREY, ENSArt de Nancy
- 6- Yvan NAVARRO, Administration centrale
- 7- Chloé GRIMAU, Administration centrale
- 8- Frédéric JOSEPH, INRAP
- 9- Christine PATUREAU, BnF
- 10- Jean-Elie STRAPPINI, CMN
- 11- Séverine HURARD, INRAP
- 12- Emmanuelle PARENT, DRAC Nouvelle Aquitaine
- 13- Roxane SIRVEN, INRAP
- 14- Wladimir SUSANJ, Archives Nationales
- 15- Susannah O'CARROLL, ENSA de Grenoble
- 16- Abdoulaye KEITA, DAC Guyane
- 17- Nathalie RAMOS, Musée Picasso
- 18- Nicolas VERGNEAU, Administration centrale
- 19- Olivier GAHINET, ENSA de Strasbourg
- 20- France POULAIN, UDAP de l'Eure
- 21- Louis BOUSSEL, Mobilier National
- 22- Sophie MEREAU, CMN
- 23- Jean-Paul LEONARDUZZI, Administration centrale
- 24- Hélène MURER, MUCEM
- 25- Virginie BOULAN, ENSA de Bordeaux
- 26- Christian GALANI, Musée du Louvre
- 27- Sylvie PERRIN, Cité de la céramique-Sèvres et Limoges
- 28- Gaël MESNAGE, BnF
- 29- Diane LONGUÉPÉE, Château de Pau
- 30- Christelle ANDRÉ, CNSAD



DROITS fraternité PARTICIPATION
santé luttes service public MISSIONS
revendications démocratie
culturelle CONDITIONS DE
TRAVAIL mobilisation RETRAITE
salaires emplois STATUTS
carrière METIERS AVENIR

JE VOTE

Sur internet
Du 1^{er} au 8 décembre 2022

Affiliée à l'UFSE CGT
la
cgt
Culture